Réf. Farde e-Assemblées : 2442052

N° OJ : 158

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Asbl "Plateforme Citoyenne".- Subside : 64.493,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle loi communale,

Considérant la situation précaire actuelle de réfugiés suite à la saturation du réseau Fédasil ;

Considérant la nécessité de procurer un logement et des moyens de subsistance aux réfugiés qui se retrouvent en rue en cette période hivernale ;

Considérant que l'asbl "Plateforme Citoyenne" sis rue Royale 215 à 1210 St-Josse-ten-Noode (n° BE 0642.848.494) a conclu un accord avec la sa "Continental Management" sis place de la Constitution 18 à 1060 St-Gilles (n° BE 0834 428 741) afin d'héberger dans l'hôtel Continental et de procurer des moyens de subsistance (repas) aux personnes en difficulté, moyennant une contrepartie financière;

Considérant qu'un subside peut être octroyé à l'asbl "Plateforme Citoyenne" en vue de soutenir l'aide aux réfugiés ;

Considérant que ce subside couvre la période du 21/12/2021 au 04/01/2022 (15 jours) ;

Considérant que ce subside est destiné à couvrir les frais d'hébergement (location de chambres et repas) pour 100 personnes ainsi que la mise à disposition de ressources humaines (responsable de projet, traducteur, logisticien et bénévoles) pour coordonner et accompagner les personnes en situation précaire ;

Considérant que les coûts sont les suivants :
Location chambres : 30,00 EUR x 100 personnes x 14 jours = 42.000,00 EUR;
Coût des repas : 6,50 EUR x 100 personnes x 14 jours = 9.100,00 EUR;
Support ressources humaines : 3.765,00 EUR par semaine x 2 semaines = 7.530,00 EUR;
Frais de gestion : 2.931,50 EUR par semaine x 2 semaines = 5.863,00 EUR.
Soit un coût total de 64.493,00 EUR pour deux semaines;

Considérant que la dépense d'octroi du subside peut être engagée et imputée à l'article 12403/33202 (Subsides aux organismes au service des ménages) du budget ordinaire 2021 pour un montant total de 64.493,00 EUR;

Sur proposition du collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 64.493,00 EUR à l'article 12403/33202 (Subsides aux organismes au service des ménages) du budget ordinaire 2021, au profit de l'asbl "Plateforme Citoyenne" en vue de faire face au coût de location d'un hôtel et des moyens de subsistance (repas) des réfugiés en situation précaire suite à la saturation du réseau Fédasil, pour un période du 21/12/2021 au 04/01/2022.

Annexes :